

REMIGNON
Isabelle

Education Nationale
Académie de Créteil
Atelier n°4

Université Pierre et Marie Curie

Diplôme Universitaire

« Adolescents difficiles : approche psychopathologique et éducative »

LA QUESTION DES SANCTIONS ET DES EXCLUSIONS EN
ATELIER RELAIS

Année universitaire 2009-2010

Directeur du DU et Président du jury : Professeur Philippe Jeammet

INTRODUCTION

Avant d'être nommée en septembre 2006 au poste de coordinatrice de l'atelier relais de Saint-Denis, rattaché au collège Pierre de Geyter, j'avais précédemment été coordinatrice à la Mission Générale d'Insertion de l'Education Nationale, chargée de prendre en charge les jeunes de plus de 16 ans et de moins de 18 ans, sortant du système scolaire sans affectation ni qualification et déscolarisés depuis moins d'un an. J'avais donc déjà travaillé avec des élèves décrocheurs et des adolescents dits difficiles et je m'imaginais que les difficultés de remobilisation et de resocialisation seraient moindres puisque les élèves étaient plus jeunes et donc pensais-je, plus ancrés dans le système.

Mes illusions ont très vite volé en éclats dès que j'ai rencontré l'animateur de la Fédération des Œuvres Laïques 93, qui m'a décrit quelques scènes vécues l'année précédente avec certains élèves! Il me racontait son expérience car cela faisait déjà trois ans qu'il intervenait à l'atelier relais. Nous avons tout de suite réalisé que nous avions le même regard sur les élèves et la même approche et plusieurs questions se sont posées : fallait-il noter les élèves ? Comment étaient-ils sanctionnés ? Quelles étaient les règles, les habitudes et la façon de faire ? Nous nous sommes très vite mis d'accord sur la notation.

S'est ensuite posée la question des sanctions et de l'exclusion définitive. Bien sûr, les règles étaient les mêmes qu'au collège (casquettes, téléphones portables, MP3, etc...) mais ensuite, que se passait-il si un élève transgressait la loi ? Mon interlocuteur m'a expliqué que rien n'était clairement défini. Nous avons alors commencé à réfléchir sur un certain nombre de sanctions, comment et dans quel cas les appliquer, et nous en sommes arrivés au problème de l'exclusion. Nous y étions farouchement opposés dans le principe, mais nous ne pouvions pas laisser les élèves faire n'importe quoi.

Cette question de la sanction et sa forme ultime, l'exclusion définitive, n'a cessé de me préoccuper, de plus en plus intensément au fil des ans, car j'avais la sensation que ce n'était pas la réponse appropriée. Mais je n'en voyais pas d'autre et, dans le même temps, j'accueillais des élèves qui avaient souvent eu une première exclusion définitive du collège par conseil de discipline et que ça n'avait manifestement pas fait évoluer d'un iota. Ils

vivaient souvent leur arrivée à l'atelier relais, non comme une chance, mais comme une mise à l'écart supplémentaire, une sorte de pré exclusion dans la mesure où le dispositif ne leur avait été présenté que comme une alternative au conseil de discipline. Ils avaient été avertis de surcroît que si ça ne se passait pas bien, ils seraient exclus du collège dès leur retour, car l'accumulation de rapports et de faits suffisait à les passer en conseil de discipline.

Rappelons pour l'essentiel qu'il existe deux catégories de mesures dans les établissements scolaires de l'Education Nationale : les punitions scolaires et les sanctions disciplinaires. Les punitions scolaires sont considérées comme des mesures d'ordre intérieur qui peuvent être prononcées par les personnels de direction, d'éducation, de surveillance et par les enseignants. Entrent dans cette catégorie les mots dans le carnet de correspondance, les excuses écrites ou orales, les devoirs supplémentaires, les exclusions ponctuelles de cours, les retenues, etc. A l'inverse, les sanctions disciplinaires relèvent du chef d'établissement ou du conseil de discipline. L'échelle des sanctions, définie par le décret du 30 mai 1985 modifié, comprend l'avertissement, le blâme, l'exclusion temporaire et l'exclusion définitive assorties ou non d'un sursis. Enfin il existe parallèlement des dispositifs alternatifs et d'accompagnement, comme les commissions de vie scolaire, mises en place par la circulaire du 27 mars 1997, ou encore des mesures de prévention et de réparation prononcées de façon autonome ou en complément d'une sanction. Pour ma part, je conserverai cette distinction entre punition et sanction au sens énoncé précédemment, bien que certains auteurs, comme Philippe Meirieu, mettent dans ce mot « punition » une connotation péjorative et humiliante.

Nous avons donc élaboré un certain nombre de règles, mais nous n'avons pas réussi à éviter les exclusions définitives : 5 la première année sur 26 élèves accueillis, 6 la deuxième sur 25 et 8 la troisième sur 19 ! Devant cette inflation galopante, il m'était devenu évident que, soit cette année, nous modifiions profondément notre façon de faire afin de faire baisser ce chiffre inquiétant, soit il n'y avait pas d'évolution notable et je changeais de poste. Précisons tout de même que cette année-là, je n'ai eu un assistant d'éducation qu'au troisième trimestre et que l'animateur de la FOL craquait complètement et ne supportait plus les jeunes. Je souhaitais faire ce DU depuis un an déjà, non pour travailler sur la notion de partenariat car j'ai toujours travaillé avec des partenaires, mais pour avoir l'approche psychopathologique qui me manquait cruellement. En effet, si les structures d'accueil des « presque exclus » se mettent à exclure, quel est leur rôle, leur sens et leur légitimité ? comme l'a bien expliqué Michel Botbol lors de son intervention. L'exclusion, sanction ultime, ne me paraissait pas éducative.

En effet, à l'heure où la sphère politique privilégie la répression en oubliant la prévention et où les exclus de la société sont ostracisés et montrés du doigt (chasse aux « faux chômeurs », aux gens du voyage, etc...), quelles pistes, quelles solutions pouvions-nous mettre en œuvre afin d'éviter aux élèves l'exclusion définitive de l'atelier relais ?

Je présenterai donc le fonctionnement de l'atelier relais pendant ces trois années, avant d'aborder l'évolution et les aménagements mis en place cette année 2009-2010 en présentant les cas de Martin, de Basile, d'Elodie et de Samia.

I - Présentation du fonctionnement de l'atelier relais de Saint-Denis

Avant de décrire le fonctionnement de l'atelier en ce qui nous concerne, je vais d'abord en présenter les acteurs : élèves, intervenants et partenaires.

A) Elèves, intervenants et partenaires

Les ateliers relais de la Seine-Saint-Denis accueillent des élèves de la 6^{ème} à la 4^{ème}, généralement âgés de 11 à 14 ans pour une période de 10 semaines, contrairement à d'autres départements où on les appelle des classes relais. Notre structure, hébergée dans un immeuble municipal, peut accueillir 8 élèves maximum et dispose de 3 pièces et d'une petite cuisine. Notre établissement de rattachement, le collège Pierre de Geyter, est à trois minutes à pied.

a) Les élèves

Les élèves sont recrutés lors des commissions d'admission qui ont lieu tous les 15 jours jusqu'au mois de mai. Le dossier préparé par le collège de l'élève contient plusieurs volets, un rempli par le chef d'établissement, un par l'équipe pédagogique ou le professeur principal, un par le CPE (Conseiller Principal d'Education), un par l'Assistante Sociale, un par le médecin scolaire, un par le COP (Conseiller d'Orientation Psychologue), un document précisant le nom et la discipline de l'enseignant référent qui suivra le parcours de l'élève en dispositif relais et enfin, la famille et l'élève doivent avoir donné leur accord et signé la demande. Siègent à ces commissions la coordinatrice pédagogique des dispositifs relais de Seine-Saint-Denis, un inspecteur chargé de l'information et de l'orientation, une COP de l'IA (Inspection Académique) qui reçoit les dossiers et en fait une synthèse, l'Assistante Sociale de l'IA qui reçoit parfois sous pli confidentiel le rapport de son homologue au collège, le

médecin scolaire de l'IA, les coordinateurs des ateliers et classes relais et parfois, un chef d'établissement et un éducateur PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse).

En commission, la COP lit la synthèse du dossier et nous discutons pour voir si l'élève relève d'un atelier ou d'une classe et comme c'est en grande majorité le cas, duquel ? Nous essayons de lui faire faire le moins de transport possible et, généralement, nous n'accueillons pas d'élève venant de notre établissement de rattachement. Les jeunes viennent parfois de très loin (Aulnay-sous-Bois, Noisy-le-Sec, Romainville, Montreuil) et quand je contacte le collègue et la famille pour prendre le premier rendez-vous, on me dit parfois que ce serait moins long d'aller à Saint-Ouen ou au Blanc-Mesnil, auquel cas nous nous échangeons facilement les dossiers entre collègues.

b) L'équipe pédagogique

Nous disposons de 42 heures hebdomadaires d'enseignement plus un assistant d'éducation à plein temps. Je travaille à plein temps à l'atelier et y assure l'enseignement du français. J'ai toujours eu dans mon équipe deux enseignants d'EPS, un enseignant de technologie, un enseignant de mathématiques et depuis trois ans un enseignant d'anglais et un enseignant de physique-chimie. Quand je suis arrivée la première année, l'équipe était déjà constituée et certains enseignants n'avaient accepté les heures que pour éviter une suppression de poste ou un complément de service dans un autre établissement. Depuis je tiens à ce que tous les enseignants soient volontaires, quitte à ne disposer que de 39 ou 40 heures. Je forme un binôme avec l'assistant(e) d'éducation dont le rôle va bien au-delà de son intitulé, étant donné que nous sommes les deux seuls à être présents quasiment tous les jours.

c) Les partenaires

- Les partenaires institutionnels : Nous avons pour partenaire institutionnel un mouvement d'éducation populaire, à Saint-Denis, la FOL 93 (Fédération des Œuvres Laïques). Elle met à notre disposition un animateur deux demi-journées par semaine et un coordinateur pour quelques heures. Ce travail solidaire entre Education Nationale et Education Populaire, comme le préconise Philippe Meirieu, permet d'impulser des activités culturelles et artistiques et fait la richesse de l'atelier relais car nos partenaires et complices ont un autre regard sur les jeunes et poussent

diplomatiquement les enseignants à ouvrir leurs œillères! En outre, la ville de Saint-Denis nous héberge gracieusement et le Conseil Général nous verse une subvention.

- Les partenaires culturels : la FOL nous a mis en relation avec l'association Lire et faire lire, formée de retraités qui viennent partager le plaisir de la lecture. Nous choisissons ensemble le livre que l'intervenant et les jeunes liront et ce lien avec une autre génération est, à mes yeux, essentiel pour nos élèves qui n'ont souvent pas de grands-parents en France.

La Fondation 93 a retenu notre candidature depuis trois ans et nous avons fait un atelier de sociologie une année et depuis, un atelier de philosophie, ce qui ouvre les élèves à d'autres manières de travailler et de réfléchir.

Le théâtre Gérard Philippe a animé deux ans un atelier d'écriture et un atelier théâtre et cette année, nous avons travaillé avec une compagnie de commedia dell'arte, Mystère Bouffe, car le travail de l'expression écrite et orale est essentiel ainsi que le langage du corps.

L'APCEJ (Association pour la Promotion de la Citoyenneté chez les Enfants et les Jeunes, créée par le président du tribunal de grande instance de Bobigny) intervient ponctuellement pour présenter la justice et la loi et une année, les élèves ont reconstitué un procès, joué au Tribunal de Grande Instance de Bobigny.

Depuis sa création, l'atelier relais a un partenariat historique avec les Monuments Nationaux et nous emmenons les élèves à la basilique de Saint-Denis où une guide leur propose une séance d'histoire médiévale à partir de l'observation in situ et l'entretien d'un jardin d'inspiration médiévale créé par l'atelier relais ouvert au public aux journées du patrimoine.

Enfin, les activités artistiques étant primordiales, nous avons travaillé avec un vitrailliste, un sculpteur, un photographe et avec l'association Franciade pour un atelier de céramique, en lien avec les thèmes et les séances de la basilique.

- Les partenaires occasionnels : de nombreux jeunes sont suivis par un éducateur et nous avons toujours travaillé en lien, quand c'était possible.

B) Fonctionnement et mise en place des règles propres à l'atelier relais

a) Accueil de l'élève

Les deux premières années, j'organisais systématiquement la première rencontre avec l'élève, sa famille et l'enseignant référent dans l'établissement d'origine afin de bien montrer qu'il y avait une continuité et un travail de lien avec l'établissement, le but étant bien évidemment le retour au collège. Lors de cette première rencontre, je présente à tout le monde le fonctionnement de l'atelier relais et l'emploi du temps. J'explique à l'enseignant le travail de maillage que j'attends de lui et nous fixons tout de suite les deux premiers rendez-vous de suivi de l'élève. Nous signons le contrat d'admission, contrat tripartite entre l'élève, sa famille et l'équipe de l'atelier, qui comporte une période d'essai de deux semaines et je précise aux familles que je les appellerai tous les vendredis après-midi, quand les élèves sont en EPS (éducation physique et sportive), afin de faire le bilan de la semaine et leur rappeler qu'ils doivent signer la fiche de suivi hebdomadaire des objectifs de comportement que les élèves doivent essayer de valider.

A l'issue de ces deux semaines, l'élève peut décider de ne pas rester ou nous-mêmes pouvons décider de ne pas le garder. L'équipe pédagogique se réunit en effet toutes les semaines une heure, de 13 h à 14 h, et les décisions y sont votées démocratiquement. Je répercute les observations le soir même, en vie de classe, une demi-heure hebdomadaire placée le jour de la concertation. Nous faisons un premier point avec les élèves en fin de première semaine, puis nous leur annonçons leur admission définitive en fin de deuxième semaine. Je tiens à préciser qu'il n'y a eu qu'un seul élève que nous n'avons pas gardé à l'issue des deux semaines.

Nous avons cependant constaté à la réunion de bilan en fin de première année que sur les 5 élèves exclus, 2 avaient ouvertement déclaré qu'ils ne voulaient pas venir. Ils n'avaient pas osé le dire lors de la réunion en présence du chef d'établissement ou de son adjoint. J'ai dès lors commencé systématiquement à expliquer à l'élève qu'il pouvait ne pas venir si on ne lui avait pas laissé le choix ou s'il n'avait pas signé le dossier. Nous avons vite repéré les établissements avec lesquels on travaillait bien et ceux qui envoyaient l'élève pour « avoir la paix ». Pour ces derniers, j'ai organisé le premier rendez-vous à l'atelier relais pour que la parole du jeune soit plus libre. Il est évident cependant que, s'il a signé son dossier et qu'il ne veut plus venir, j'insiste fortement pour qu'il essaie au moins une semaine et lui dis qu'on fera le point ensemble à la fin de cette période.

b) La vaisselle

Nous commençons la journée par un petit déjeuner de 9 h à 9 h 30, chaque élève venant, après la première semaine, à tour de rôle à 8 h 30 pour faire la vaisselle de la veille et mettre en place la table avec l'assistant d'éducation et moi-même. Nous établissons un planning en fonction des disponibilités des jeunes et tous les soirs, nous rappelons à l'élève concerné que c'est son tour de vaisselle le lendemain. Que faire s'il ne vient pas ? La première année, nous avons simplement décalé son tour ; les élèves arrivant majoritairement vers 8 h 30, l'un d'entre eux proposait de le remplacer et l'élève absent prenait le tour du premier.

La deuxième année, nous avons eu des garçons particulièrement réfractaires à cette tâche exaltante qui ont donc trouvé malin de manquer leur tour plusieurs fois de suite. Les élèves présents refusaient souvent de les remplacer. Nous avons décidé en équipe que cet élève, à la deuxième absence pour la vaisselle, serait privé de petit déjeuner ce jour-là puisqu'il ne voulait pas participer à sa mise en place et nous avons continué ainsi la troisième année.

c) Les retards et les devoirs

Nous avons instauré des règles bien acceptées par les élèves. Tout élève en retard le matin récupère le temps de retard le soir même, en le doublant, sauf s'il a une activité ou quelque chose à faire ; $\frac{1}{4}$ d'heure de retard se transforme en $\frac{1}{2}$ heure de retenue le soir, la famille étant bien évidemment informée de cette règle lors de la première rencontre. Inutile de préciser que nos élèves sont très ponctuels !

De même, si un élève n'a pas fait son travail (lecture, recherche, devoir) on lui propose de le rapporter deux jours après. Si le travail n'est toujours pas fait, il reste le soir en retenue pour le faire sur place, ses parents ayant été avertis.

d) Les « petites bêtises »

Courir dans les couloirs de l'immeuble, aller ouvrir les portes des autres organismes ou associations, écrire sur les murs... la liste est longue! Pour les dégradations matérielles, réparation est demandée, nettoyage du mur ou de la table. Pour les incursions hostiles chez

nos voisins, l'élève a une heure de retenue et doit aller présenter ses excuses aux gens qu'il a dérangés, voire insultés. S'il y a insulte, les excuses doivent être écrites et remises en main propre par l'élève.

e) Les violences

Quand nous sentons que les élèves sont à cran, l'animateur de la FOL propose des exercices et des jeux de dynamique de groupe afin de faire baisser les tensions. Nous pouvons changer complètement le programme de la matinée ou de l'après-midi lorsque nous pressentons qu'il va se passer quelque chose. Nous essayons de désamorcer la situation ou d'apaiser l'ambiance, mais nous n'y arrivons pas toujours. Bien évidemment, les violences sont inacceptables car elles constituent une infraction à la loi. J'entends par violences, aussi bien les bagarres entre élèves que le racket : à ce jour, nous n'avons jamais eu d'acte violent à l'encontre des adultes de l'équipe ou du collège. Nous les avons sanctionnés durant ces trois années par l'exclusion définitive, l'élève ayant reçu auparavant des avertissements répétés, puis des exclusions temporaires, comme le préconisent les textes.

f) Les « crises »

La première année, toute l'équipe a été totalement surprise et décontenancée par le comportement de certains élèves, et je préfère, tout comme Bertrand Martinelli l'a précisé lors de son intervention, parler de ces jeunes au comportement difficile ou en rupture plutôt que d'adolescents difficiles, ce qu'Eirick Prairat confirme aussi en écrivant « on ne sanctionne pas un voleur mais un vol, on ne punit pas un tricheur mais une tricherie. » J'entends par « crise » l'élève qui se roule par terre en hurlant ou en pleurant à la moindre contrariété, celui qui se plaint de maux de tête, se met alors en position fœtale, puis se relève en essayant de tout casser (tables, chaises, armoire), celui qui est pris de tremblements et de hoquets, bref, de véritables explosions souvent imprévisibles, totalement ingérables et incontrôlables, laissant le groupe et les adultes présents complètement déstabilisés.

Chaque fois que cela s'est produit, j'ai reçu le jeune et sa famille pour essayer de savoir si ces crises étaient fréquentes, prévisibles, et ce que l'on pouvait mettre en place s'il sentait que la crise allait arriver, si le jeune était suivi quelque part et j'ai chaque fois essayé de convaincre l'élève de voir son médecin traitant dans un premier temps et aussi d'aller voir un psychologue. Je me suis toujours heurtée à un refus catégorique de la part du jeune,

souvent aussi de la famille et j'expliquais alors que ce genre de comportement était inadmissible en classe, perturbait complètement les autres élèves et serait ingérable en classe ordinaire. Chaque fois le jeune m'a promis que ça ne recommencerait pas et, évidemment, les baguettes magiques n'existant pas, une nouvelle crise arrivait très souvent sans que nous l'ayons vue arriver. Au vu de la gravité des faits, l'élève était mis en mesure conservatoire jusqu'à la réunion d'équipe qui votait son exclusion.

Mes complices de la FOL et moi avons essayé de sensibiliser l'IA à ce problème de plus en plus fréquent et proposé de réfléchir à la création d'une structure qui accueillerait ce genre d'élèves et aurait un psychologue présent à mi-temps dans la structure, une sorte d'intermédiaire entre le dispositif relais et l'ITEP (Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique). En effet, le but de l'atelier relais est le retour au collège de l'élève et, en 10 semaines, c'est un sacré challenge, bien que l'on sache que les effets ne sont pas mesurables et quantifiables dans l'immédiat. Nous avons rapidement compris que l'IA avait d'autres chats à fouetter et que nous continuerions à accueillir ce genre d'élèves.

Enfin la troisième année a connu plus d'exclusions que les précédentes alors que le nombre d'élèves accueillis, jusque là assez constant, entre 25 et 26, a baissé à 19! 8 exclus sur 19, presque la moitié ! Pour moi, il était urgent et impératif de changer de fonctionnement.

II - Evolution et aménagements mis en place en 2009-2010 – Les cas de Martin, Basile, Elodie et Samia

A) Mise en place des règles avec les élèves et l'équipe et affichage de panneaux dans la salle de classe

En septembre 2009 est arrivé un nouvel animateur de la FOL motivé, enthousiaste et plein de propositions. Avant d'accueillir des élèves, nous avons beaucoup travaillé ensemble et décidé d'établir les règles de l'atelier avec les élèves, sauf celles des retards et des devoirs.

Nous avons alors, avec chaque groupe d'élèves, organisé une après-midi de travail sur les droits et les devoirs des élèves, puis sur les transgressions et les punitions. Nous avons chaque fois listé toute une série de transgressions, insultes, moqueries, couper la parole, ne pas venir faire la vaisselle, refuser d'aider à débarrasser la table du petit déjeuner,

etc... et chaque fois les élèves ou nous-mêmes avons proposé des punitions, écartant évidemment celles qui pouvaient être humiliantes ou collectives. Précisons que les élèves proposent généralement des punitions beaucoup plus sévères que les adultes.

Nous avons essayé de respecter les principes structurants de la sanction éducative à savoir « principe de signification (elle s'adresse à un sujet), principe d'objectivation (elle porte sur des actes), principe de privation (elle supprime des droits ou des avantages) et principe de resocialisation (elle appelle une réparation matérielle ou symbolique » comme l'énonce Eirick Prairat. Selon les groupes d'élèves, les punitions proposées variaient.

Après avoir voté chaque punition, nous avons fait avec les élèves deux panneaux, l'un énonçant DROITS ET DEVOIRS, l'autre REGLES ET SANCTIONS, le mot « punition » ayant également une connotation péjorative chez les élèves. A partir de ce travail, les élèves les ont acceptées beaucoup mieux, le point à discuter essentiellement restant celui de la responsabilité, comme l'explique Philippe Meirieu : « Sanctionner, c'est bien en effet attribuer à l'autre la responsabilité de ses actes et même si cette attribution est constitutivement prématurée, elle contribue à son éducation en créant chez lui progressivement cette capacité d'imputation par laquelle sa liberté se construit. Plus radicalement peut-être, en anticipant une situation sociale future, on anticipe le sujet libre et on lui permet d'advenir. » Enfin Erick Prairat conclut : « Il ne s'agit pas d'attendre que l'élève soit responsable, mais de le sanctionner de telle manière qu'advienne en lui un sujet responsable. »

Nous avons dans le même temps réussi à convaincre l'équipe qu'il était parfois préférable de sortir un élève d'une activité à laquelle il n'adhérait absolument pas et dont il pourrissait l'ambiance systématiquement, après les deux semaines d'essai, plutôt que de l'obliger à y aller alors que le reste des cours et des activités se passait à peu près bien. Les collègues craignaient que les élèves ne se mettent à choisir cours et activités à la carte et n'aillent plus qu'à ce qu'ils aimaient. De plus, ils nous rétorquaient qu'au retour au collège, tous les cours étaient obligatoires ! Cependant, beaucoup d'élèves réintègrent leur collège via le module relais lorsqu'il y en a un intégré à l'établissement ou en bénéficiant d'un PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative) selon le profil de l'élève et son parcours à l'atelier.

Or j'avais remarqué au fil des ans que ces attitudes de refus s'exprimaient essentiellement en EPS, en technologie et pour la partie Histoire, à la basilique. Evidemment, il n'était pas question de dispenser le jeune de cours ou d'activité ni qu'il ait une demi-journée de congés, sinon les autres adopteraient cette attitude. Les enseignants d'EPS de toute façon ne forcent jamais les élèves à participer ; ils les y incitent fortement mais si ces derniers refusent, ils leur demandent de rester assis tranquillement et d'assister

à la séance sans déranger les autres. Mais quand l'élève perturbe les autres et réussit à empêcher le cours d'avoir lieu ? Cette année, nous étions assez nombreux pour proposer à l'élève soit d'aller en EPS, soit de venir travailler à l'atelier relais avec moi. Quant à la technologie, elle se faisait en demi-groupe les mardis et mercredis matins et les collègues qui avaient l'autre demi-groupe pouvaient garder 2 heures l'élève qui bloquait sur la technologie. Enfin en ce qui concerne la basilique, le groupe y est encadré par l'assistant d'éducation et moi-même. Il y a un préfabriqué au fond du jardin où l'un de nous deux pouvait emmener l'élève et lui faire faire un travail.

Nous avons également pu cette année, étant donné que nous étions assez nombreux, privilégier les exclusions à l'interne. L'élève passe la matinée à travailler et à discuter seul avec l'assistant d'éducation ou avec moi. Cela permet, en le sortant du groupe, de lui permettre de prendre du recul sur ce qu'il a fait, d'en rediscuter, et c'est souvent dans ces moments-là qu'il travaille le mieux.

B) Le cas de Martin

Accueilli à la première session, Martin est un élève de 4^{ème} de 14 ans qui paraît en avoir 16-17 ans. Il commence à décrocher, à sécher les cours et manque de respect aux adultes. Il perturbe la classe et adore avoir sa cour de filles autour de lui car il a l'étiquette de « beau gosse ».

Je tiens à préciser qu'à l'exception de deux jeunes en fugue, les élèves absentéistes (parfois depuis deux trimestres ou plus) viennent à l'atelier sans jamais être absents. La prise en charge globale, le temps accordé, tout le temps de parole mis en place (chaque élève choisit également un tuteur parmi les membres de l'équipe), la pédagogie différenciée pratiquée, la remédiation culturelle, la valorisation du travail effectué font que les élèves viennent et « raccrochent ».

Outre Martin, le groupe était constitué de 5 autres garçons et d'une fille, deux autres élèves étaient en 4^{ème}, le reste en 5^{ème}. Martin pouvait se montrer charmant, poli, plein d'humour en relation duelle, mais en salle de classe, il devenait « le boss » et ne cessait de blaguer, faire des bêtises, ridiculiser ses camarades et être insolent avec les adultes. Coquet à l'extrême, très soucieux de son apparence, se regardant tout le temps dans les vitres, il semblait extrêmement narcissique et était insupportable. Cependant Martin était heureux de venir à l'atelier relais et s'y plaisait, même si toute son attitude en classe semblait nous crier le contraire.

Après quelques incidents (insolences répétées, insultes et moqueries tant de ses pairs que des membres de l'équipe) Martin a fait l'objet d'avertissements, d'exclusions à l'interne. Il perturbait la plupart des cours et des activités. Plusieurs enseignants réclamaient à cor et à cri son exclusion définitive de l'atelier. Ce sont les interventions de Philippe Jeammet qui m'ont permis d'analyser que ce surplus d'assurance chez ce jeune cachait quelque chose et que son comportement montrait qu'il était en souffrance. Ses parents séparés étaient en cohérence, présents tous les deux à tous les rendez-vous et entretiens, et ils avaient fait tous les trois l'année précédente une thérapie familiale pour que le père prenne une posture d'autorité qu'il n'avait, d'après leurs dires, jamais assumée. En outre, la mère qui avait une fille plus âgée d'un premier lit se sentait coupable car elle avait une relation très forte avec celle-ci et pensait que Martin n'avait pas trouvé sa place à la maison, lorsque son père était parti.

Nous avons tous beaucoup discuté avec Martin, son tuteur au sein de l'équipe, l'assistant d'éducation, moi, et il s'est toujours montré très agréable quand il était en retenue ou en exclusion à l'interne. Cependant, il redevenait très souvent ingérable une fois retourné dans le groupe. Il l'expliquait en disant qu'il s'était fait racketter et frapper l'an passé dans son établissement et qu'il avait compris depuis qu'il fallait être le plus fort pour se faire respecter. Quand nous lui rappelions qu'à l'atelier relais, personne ne l'avait agressé ou menacé et qu'il pouvait donc laisser tomber ce masque, il acquiesçait, mais s'en montrait incapable au bout d'une demi-journée.

Nous avons réussi à convaincre l'équipe de le garder jusqu'au bout, en expliquant que, même s'il empêchait le groupe ou une partie de celui-ci, de travailler et d'avancer, les autres devaient aussi apprendre à résister à la distraction car des élèves perturbateurs, il y en a souvent dans les classes ! Mais l'éternelle question de l'élève sacrifié au nom du reste du groupe n'avait pas sa place à l'atelier relais où nous avons assez de ressources pour gérer cela.

Les membres de l'équipe qui souhaitaient son exclusion et pensaient qu'il n'avait rien à faire de sa scolarité ont eu la preuve éclatante du contraire lors du temps fort qui clôture la fin de session et où les élèves, lors d'un goûter, présentent leurs travaux devant leurs familles, les enseignants référents, toute l'équipe, l'adjoint au maire qui essaie de venir chaque fois, la conseillère générale etc. Sur les tables se trouvaient les horloges réalisées en technologie, les pots en céramique destinés au jardin de la basilique, les pièces individuelles réalisées par les élèves pour eux ou leur famille, les puzzles, le travail de métal repoussé. Martin n'avait fait que le puzzle, rien d'autre, et il est venu avec ses parents me voir en pleurant et en m'avouant sa honte profonde. Des membres de l'équipe se sont

approchés et ils ont vu Martin effondré, la belle façade lézardée. Nous l'avons assuré qu'il était tout à fait capable de tout faire, très bien, que nous avons confiance en lui et que nous savions qu'il pouvait se reprendre. Sa mère a ajouté qu'il avait accepté de prendre rendez-vous avec le psychologue car il avait compris qu'en premier lieu il se faisait du mal à lui-même.

B Le cas de Basile

A la deuxième session, nous n'avons accueilli que 6 élèves, tous de sexe masculin, 2 élèves de 4^{ème} et 4 de 5^{ème}. L'un d'entre eux nous a annoncé qu'il ne voulait pas venir et qu'il n'avait rien osé dire lors du premier entretien. Il est resté sur sa position et nous a annoncé en fin de première semaine qu'il s'arrêterait là, dont acte.

Malgré toutes mes bonnes résolutions, l'équipe a voté l'exclusion définitive d'un élève de 5^{ème}, Basile, passé par toutes les sanctions précitées, pour avoir frappé violemment un élève sans raison apparente et avoir quitté l'atelier immédiatement après, sans fournir la moindre explication à part « j'en ai marre d'ici, je me casse ». Placé en mesure conservatoire, il sait qu'il doit venir à la réunion d'équipe qui a lieu deux jours après afin d'expliquer son geste. J'étais en réunion à l'IA et ne pouvais assister à la concertation.

Il se présente le jour dit et annonce à l'équipe médusée qu'il n'a rien à dire, pas d'explication, pas d'excuse à présenter à son camarade, qu'il assume son acte et ses conséquences. Les membres de l'équipe essaient de le faire parler et se heurtent à un mur. Ils insistent car il est plutôt très ami avec la victime. Il répond qu'il n'en a rien à faire et s'enferme dans le silence. Sa totale « absence d'empathie semble être en lien direct avec l'usage excessif de la soumission par la force et l'éprouvé d'humiliation qui l'accompagne ordinairement » écrit Daniel Marcelli. En effet, ce jeune, de petite taille et aîné de sa fratrie, a eu des soucis avec les grands de sa cité et de son collège. Choqués par cette absence d'empathie, les collègues votent son exclusion définitive.

C) Les cas d'Elodie et de Samia

C'est surtout lors de cette troisième session que cette formation m'a donné des clés pour gérer la situation. Nous accueillons tout d'abord 7 élèves dont, grande première, 3 filles. Pour l'une d'elles que nous appellerons Elodie, 13 ans, la COP de l'IA m'avertit, quand nous étudions le dossier en commission d'admission, que je dois évaluer la situation lors de

l'entretien car la jeune fille est absentéiste depuis trois mois, a d'énormes problèmes, que sa mère est très procédurière, qu'elles ont été reçues toutes les deux par les personnes chargées du pôle de suivi de l'absentéisme et que la situation est très complexe. Les deux fils aînés ont aussi posé problème au collège, la mère a déscolarisé celui qui avait 14 ans l'année précédente pour le faire, paraît-il, entrer en apprentissage et veut traîner tout le monde devant le tribunal...

La COP me conseille de faire très attention. De plus Elodie n'a pas d'enseignant référent car tout le monde a refusé. Je contacte donc le collège, explique à l'adjointe que la présence d'un référent est indispensable et elle m'explique brièvement qu'Elodie s'est montrée tellement grossière, odieuse et dangereuse qu'aucun enseignant n'a envie de s'en charger. L'adjointe me parle également brièvement des deux frères, et plus longuement de la mère et de ses menaces permanentes.

Etant donné le contexte, je rencontre Elodie et sa mère à l'atelier. La mère parle pendant plus d'une heure et vomit son rejet de l'Education Nationale, se vante d'avoir saisi le procureur de la république contre le principal du collège et d'avoir le bras long, me dit qu'Elodie est en exclusion temporaire avec sursis, mais que c'est illégal car ça fait plus de trois mois que ça dure. Dans les intervalles que j'impose, j'explique à Elodie le fonctionnement de l'atelier relais et lui demande si elle a envie d'essayer. Elle me répond oui. Je lui parle du problème de l'enseignant référent et lui demande si un professeur de l'année précédente pourrait devenir son référent. Elle me parle de sa professeure d'anglais qui acceptera d'être la tutrice d'Elodie.

La mère me dit brutalement que le père d'Elodie est mort il y a deux ans, qu'il a été très malade, qu'Elodie était sa préférée et qu'elle avait tous les droits à la maison tant qu'il était vivant. Au moment de partir, Elodie m'explique qu'elle a un problème avec son portable, que c'est son doudou et qu'elle ne peut pas l'éteindre ou ne pas répondre car son chéri de 17 ans communique avec elle. Quand je lui demande quelles sont ses difficultés au collège, elle m'explique que dès que quiconque lui dit quelque chose qui ne lui plaît pas, elle s'en va, avec ou sans insultes, mais que rien ni personne ne peut alors l'empêcher de partir. Précisons qu'Elodie est grande, en surpoids, les cheveux gras et plein de pellicules, elle porte des vêtements tout tachés, plein de poils d'animaux, pas très nets, alors que la mère est tirée à quatre épingles et maquillée. Rendez-vous est pris pour le jour de début de session, un lundi.

Outre Elodie, deux autres filles sont admises, Rosa, élève de 4^{ème}, pour des problèmes de bavardage incessant, insolence et insultes à l'égard des adultes, et Assia, élève de 5^{ème} pour bagarres avec les élèves et absentéisme. Il se trouve qu'Assia et Elodie

se connaissent, Assia s'étant fait exclure du même collège qu'Elodie. Nous accueillons également 4 garçons, 2 de 4^{ème}, 2 de 5^{ème}, dont deux ont des histoires personnelles et familiales très lourdes. Le lundi matin se passe bien. Explication du fonctionnement de l'atelier, visite du collège, présentation des élèves au personnel du collège : direction, CPE, surveillants, Assistante Sociale), infirmière etc...

L'après-midi, deux heures d'EPS. Elodie m'avait prévenue quand je lui avais expliqué l'emploi du temps, qu'elle détestait l'EPS et qu'elle avait frappé un professeur d'EPS en 6^{ème}. Je lui avais vanté les cours de nos enseignants et lui avais proposé d'essayer avant de décider quoi que ce soit. Sa mère avait aussitôt ajouté que, si on en avait besoin, elle la ferait dispenser d'EPS par son médecin traitant car elle était pareille, elle détestait le sport etc. J'avais gentiment et fermement décliné la proposition en répétant qu'Elodie allait essayer et qu'on verrait ensuite. Après le déjeuner à la cantine, je vois ma collègue d'EPS et lui parle rapidement du groupe et d'Elodie. Je la présente aux élèves en lui disant qu'en cas de problème, elle m'appelle.

Quarante minutes après, elle me téléphone en me disant qu'Elodie a reçu une balle de tennis de table sur le visage, qu'elle affirme que son partenaire l'a fait exprès, qu'elle a voulu partir. L'enseignante a réussi à l'en empêcher et à négocier qu'Elodie attende mon arrivée. Je viens la chercher au collège, n'arrive pas à la convaincre de retourner en cours et la ramène à l'atelier où elle accepte de faire un travail de recherche sur les métiers de la petite enfance, car c'est le souhait qu'elle a exprimé pour son avenir professionnel.

Le lendemain, Elodie fait la tête. Assia et Rosa se sont rapprochées, affichent une extrême complicité et rient beaucoup ensemble. Après le déjeuner et la récréation, nous partons à la basilique. Chemin faisant, Elodie vient me voir pour m'annoncer qu'elle va arrêter, qu'elle n'a pas sa place à l'atelier relais et qu'elle va retourner dans son collège. Je lui parle et lui dis qu'elle ne peut pas se faire une idée en deux jours. Elle convient que ce qui lui est proposé lui plaît, que l'équipe est sympa et respectueuse, et reconnaît qu'elle se sent exclue par les deux filles qui n'ont cessé de lui dire que son copain qui vit dans le 91 n'est avec elle que « pour le cul » car il a 17 ans et à cet âge, un gars qui sort avec une fille de 13 ans, ça ne peut être que pour ça... et elles viennent se joindre à la discussion. Ce qu'elles ignorent, c'est qu'Elodie n'a vu son copain qu'une seule fois en fuguant et que les parents du garçon l'ont ramenée au commissariat qui a appelé sa mère. Ils sont en contact permanent par SMS, internet et téléphone, mais ne se sont vus que trois heures un samedi après-midi, en cinq mois ! Je dis donc aux filles que le copain d'Elodie est sans doute différent et qu'on n'a pas à juger ou à interférer dans les histoires d'amour des autres. Elles ne sont pas convaincues et continuent de dire à Elodie qu'il n'est pas amoureux d'elle.

Arrivés à la basilique, notre guide a juste le temps de se présenter qu'Elodie insulte un des garçons, celui de la balle de tennis de table, qui l'aurait regardée bizarrement, tourne les talons et s'en va à vive allure en disant qu'elle va mourir. J'empêche l'assistant d'éducation de lui courir après et déclare que la séance d'histoire peut commencer. Je reste à l'extérieur de la basilique pour avertir la mère d'Elodie.

Au bout de 10 minutes, Assia vient me voir et me montre le texto qu'Elodie lui a envoyé annonçant son suicide sous le prochain tramway. Je dis au groupe en ébullition qu'Elodie ne va pas bien et qu'elle est sûrement malheureuse pour envoyer un tel message, mais que je suis sûre qu'Elodie ne fera rien, que leur inquiétude et leur solidarité sont compréhensibles et tout à leur honneur mais qu'on est là pour faire de l'histoire médiévale et du jardinage. La séance commence et le calme revient peu à peu.

Le lendemain, Elodie vient, comme si de rien n'était. Par contre Assia n'est pas là. J'appelle sa mère qui s'étouffe en me disant qu'elle l'a accompagnée le matin à l'arrêt de bus pour être sûre qu'elle venait. Assia ne revient ni le jeudi ni le vendredi et l'assistante sociale de son collège me confirme qu'elle est en fugue et m'apprend que c'est **LE** problème d'Assia. Ce que le collège avait gentiment appelé absentéisme était en fait beaucoup plus complexe. Je propose à la mère et à l'Assistante Sociale de garder sa place encore quelques jours mais il y a une commission d'admission le jeudi et je rapporte trois dossiers d'élève, une dont l'admission va se faire très vite tandis que les deux autres sont en liste d'attente si jamais une place se libérait à l'issue de la période d'essai.

Je rencontre la famille et l'enseignante de la nouvelle, encore une fille ! C'est la première fois que nous avons un groupe réellement mixte, 4 filles 4 garçons. La nouvelle, Samia, a également une situation familiale difficile. Elle est en 4^{ème} et souhaite devenir pédiatre. Elle sèche les cours et va perturber les autres classes, insulte enseignants et élèves et se bagarre souvent. Pendant l'entretien, elle se recoiffe, se remaquille, nullement troublée par les réflexions de sa mère, de son enseignante et de moi-même. Le lundi matin de la deuxième semaine, elle arrive dans le groupe et prend tout de suite toute la place. Elle s'accapare Rosa qui s'était rapprochée d'Elodie depuis l'absence d'Assia, se montre d'une grossièreté et d'une vulgarité qui dépassent l'imagination, et met Elodie à l'écart.

Lundi après-midi, coup de fil de la professeure d'EPS, Elodie s'est sauvée après avoir refusé tout net de faire du tennis de table. J'appelle Elodie sur son portable et elle me répond qu'elle est à l'arrêt de bus. Je lui dis de venir tout de suite à l'atelier relais et je raccroche.

Elle arrive 5 minutes après et nous reprenons la discussion sur sa place dans le groupe. Assia lui envoie des messages inquiétants, a essayé de se faire héberger chez elle mais la mère d'Elodie a refusé et l'a mise dehors à 20h30.

Elodie pleure en disant que personne ne l'aime, qu'elle ne vaut rien, qu'elle ne compte pas, elle me montre les scarifications qu'elle s'est faites sur le bras, et je repense aux propos de Philippe Jeammet sur la logique de la destructivité et à cet entretien où la jeune fille dit que « quand elle se fait du mal, ça la soulage, ça lui fait du bien ». Je lui réponds qu'elle a sa place parmi nous, que nous, adultes, ne sommes pas là pour l'aimer mais pour cheminer avec elle, que toute l'équipe l'apprécie et qu'elle travaille très bien quand elle est bien disposée et accepte de s'y mettre. Je pointe tout ce qu'elle a réussi depuis son arrivée à l'atelier, lui dis qu'elle est intelligente, qu'elle a de l'humour, et qu'elle doit s'autoriser à réussir. Elle est effectivement très pertinente et mature dans ses réflexions.

Le mardi matin, je suis au DU. Le professeur de technologie, après plusieurs avertissements, veut lui confisquer son portable qu'elle est en train d'utiliser en cours. Elle pique une crise de nerfs, l'insulte, insulte tout le monde, jette son portable par terre et le piétine, puis sort de la salle, poursuivie par l'assistant d'éducation qui l'empêche d'arriver à la grille. Elle sort un deuxième portable qu'elle jette dans la rue à travers les grilles et continue à déverser des torrents d'insultes. Le professeur voit la scène de la fenêtre, m'appelle et je lui dis de la laisser partir.

J'appelle la mère pour lui expliquer ce qui vient de se passer. La mère que j'ai très souvent au téléphone m'assure qu'Elodie se plaît à l'atelier, qu'elle est ravie de venir, qu'elle n'a pas besoin de la réveiller le matin et de fait, Elodie est là tous les jours à 8h30, temps de préparation du petit déjeuner et non à 9h. Effectivement, Elodie revient mercredi matin avec un nouveau portable acheté par sa mère. La semaine se termine et la période d'essai aussi, les élèves disent tous qu'ils souhaitent rester, nous sommes d'accord. Pourtant la réunion d'équipe a été mouvementée. L'enseignant de technologie voulait absolument exclure Elodie qu'il trouve complètement folle. L'animateur de la FOL et moi lui avons expliqué à tour de rôle que cette jeune fille avait besoin de plus de souplesse dans les règles par rapport au portable, nous lui avons souligné qu'elle vient en cours tous les jours, participe et travaille et qu'on ne peut pas lui demander de devenir une élève modèle en deux semaines, surtout quand on voit d'où elle part.

Quant à Assia, sa mère et elle ont appelé jeudi matin, Assia étant rentrée à la maison, il a été convenu qu'elle vienne le lendemain, vendredi, fin de la période d'essai, car elle n'a pas beaucoup dormi ces derniers jours. Vendredi matin, pas d'Assia. J'appelle sa mère qui, furieuse, me dit qu'elle l'a encore une fois accompagnée et mise dans le bus pour Saint-Denis.

Le lundi matin après le petit déjeuner et la lecture de presse, première séance d'atelier philo à 10h avec notre intervenante de la Fondation 93. La porte s'ouvre brutalement et Assia arrive l'air mélodramatique, sale, ne s'excuse pas de son retard, pointe du doigt Samia et s'exclame : « Qu'est-ce qu'elle fout là cette grosse pétasse ? » Samia se lève pour essayer de la frapper et lui répond dans un langage aussi fleuri en hurlant tandis que je réclame et finis par obtenir le silence. Notre philosophe se présente et commence à préciser le thème de notre réflexion quand Assia l'interrompt et déblatère que la philo, ça ne sert à rien, insulte l'intervenante, ne laisse parler personne, soliloque alors que l'intervenante très calme demande son droit de réponse.

Je demande à Assia de sortir avec moi pour qu'on discute ; nous allons dans une autre salle. Impossible de discuter, je rappelle à Assia les règles de l'atelier relais, le contrat qu'elle a signé, les engagements qu'elle a pris. Elle me dit qu'elle n'en a rien à faire et qu'elle est décidée à ne faire aucun effort. Je mets fin à l'entretien en lui disant qu'elle rentre chez elle car elle n'est ni en état ni prête à suivre des cours et que nous arrêtons la prise en charge puisqu'elle ne montre ni envie, ni intention de faire des efforts. Elle part en claquant la porte.

J'appelle sa mère qui ne l'avait pas revue depuis le fameux vendredi matin, puis l'Assistante Sociale du collège qui me dit qu'elle a eu la Brigade des Mineurs longuement et qu'on n'est plus sur des problèmes de scolarité mais sur des choses autrement plus lourdes et plus graves. Je comptabiliserai cette sortie du dispositif non comme une exclusion mais comme une fin de prise en charge à l'issue de la période d'essai, étant donné que cette jeune fille est entièrement occupée par des tas de problèmes dont la scolarité ne fait pas partie pour le moment. Elodie qu'Assia contacte de temps en temps pour avoir des vêtements propres et de l'argent me confiera qu'elle craint qu'Assia ne soit dans des histoires de drogue et de prostitution.

Je me permettrai de me livrer à une petite digression un rien provocatrice et exagérée certes, mais je suis souvent agacée par ce langage politiquement correct qui voudrait qu'on n'« exclue » pas les élèves de l'atelier, mais qu'on les « sorte » du dispositif. Néanmoins, les élèves qui attendent l'issue de la réunion et qui savent qu'ils ont transgressé la loi demandent : « Alors, je suis viré ? »

Un des deux élèves en liste d'attente contacté ne viendra pas car il habite une partie de Drancy éloignée du tramway et ses parents trouvent que c'est trop loin, ce qui est un fait, mais l'atelier relais le plus proche de chez eux est complet. La demande est mise en attente pour l'année prochaine.

Quant au dernier, c'est un petit de 6^{ème}, 11 ans, qui semble plus commencer à décrocher à l'interne et avoir des problèmes de méthodologie que de gros problèmes de comportement. L'animateur de la FOL et moi craignons, vu l'ambiance du groupe très tendue depuis l'arrivée de Samia où les insultes et les moqueries fusent sans cesse, que ce petit ne devienne le souffre-douleur du groupe qui pour le moment a ciblé un élève de 5^{ème} qui se défend en semant sans cesse la zizanie entre les « grands ». De plus l'assistant d'éducation est malade et arrêté toute la semaine.

Nous appelons notre responsable à l'IA en lui expliquant que le groupe est très agité, qu'outre les deux filles, il y a deux garçons qui posent aussi de gros problèmes (bagarres, insultes) et que nous craignons que le passage à l'atelier ne soit pas bénéfique à cet élève de 6^{ème} au vu de son profil. Notre responsable nous autorise à garder le groupe à 7 afin que nous essayions de le stabiliser.

A combien finirons-nous la session ? A 7.

Je vais abrégé la suite du récit pour dire simplement que la troisième semaine s'est terminée en « apothéose » le vendredi avec un vol et des accusations en tous sens. Un des élèves a prêté son gilet à Samia, il y avait 20 euros dans la poche et quand elle le lui a rendu à la fin du cours d'EPS, le billet n'y était plus. Le professeur d'EPS m'appelle et quand j'arrive, je trouve Samia suffoquant et pleurant, voulant taper Elodie qui l'aurait accusée du vol, Elodie réfutant avoir dit quoi que ce soit, et le groupe scindé en deux : un pro Samia et un anti Samia. Un des garçons a essayé de frapper celui qui s'est fait voler en lui disant que rien ne prouve qu'il avait réellement ce billet ! Je rétablis le calme, entame la discussion, le professeur d'EPS empêche Elodie de se sauver et j'empêche Samia de bouger afin qu'elle ne la frappe pas. A l'issue de la discussion, nous avons rétabli le dialogue entre les élèves et annoncé que les punitions seraient données à la rentrée des vacances.

Au retour des vacances, Elodie commence à venir « à la carte » à savoir le lundi matin, le mercredi matin, le jeudi toute la journée et parfois le vendredi matin. Cependant, et ça a commencé la semaine avant les vacances, elle fait des efforts vestimentaires, des efforts d'hygiène, il n'y a presque plus de poils de chat sur ses vêtements qui ne sentent plus l'urine, elle a les cheveux propres et parfois elle essaie des coiffures et se maquille très

légèrement. Trois des garçons la considèrent comme « une folle » tandis qu'elle s'entend parfois avec le quatrième.

Après plusieurs discussions avec Samia, celle-ci réintègre Elodie avec Rosa et quand les élèves travaillent en demi-groupe, nous faisons parfois des groupes filles/garçons et les trois filles travaillent très bien ensemble, toujours dans le bruit et l'agitation avec Samia, mais les résultats sont très positifs.

Pendant ce temps, une éducatrice me contacte et m'apprend qu'une IOE (Investigation Orientation Educative) a été demandée par le juge des enfants, suite au signalement fait par le collège après la tentative de suicide d'Elodie au collège et son hospitalisation de 4 jours pendant lesquels sa mère a refusé de venir la voir car sa fille lui a « collé la honte ». L'éducatrice m'explique que la mère refuse de lui parler, de la voir, de la rencontrer, mais qu'elle est capable néanmoins de lui parler pendant trente minutes de sa haine des travailleurs sociaux en tous genres, de raconter qu'elle a été elle-même violée par une éducatrice quand elle était jeune etc et qu'elle-même a toutes les peines du monde à voir Elodie. Elodie accepte un rendez-vous au collège et l'éducatrice me demande d'assister à l'entretien.

Je vois Elodie ce jour-là refuser de descendre et changer de visage. Elle vient finalement avec moi et répond aux questions de l'éducatrice de façon monosyllabique. L'éducatrice se montre, à mon avis, un peu maladroite car elle fait une réflexion à Elodie sur sa transformation physique, qui se veut humoristique, mais qu'Elodie prend comme une critique et donc, elle veut partir immédiatement. Je la convainc de rester jusqu'à la fin de l'entretien au cours duquel je valorise le travail et les progrès d'Elodie.

Son enseignante référente vient également la voir et, mis à part le problème du portable - nous obtenons seulement qu'elle ne réponde pas en cours mais aux pauses et aux changement de cours - nous garderons Elodie jusqu'à la fin de la session en acceptant qu'elle ne vienne pas tous les jours et en la laissant parfois partir quand quelque chose la contrarie. Néanmoins tous ses manquements aux règles sont repris en discussion avec moi et/ou avec son tuteur

Et chaque fois, elle fait les punitions qui lui sont demandées. Sa mère me dira que sa fille est transformée à la maison, elle vient voir sa mère au bureau, lui répond au téléphone et se montre gentille avec elle.

Samia dont l'exclusion est demandée par plusieurs enseignants restera aussi jusqu'à la fin de la session. Certes, elle vient toujours sans ses affaires qui ne rentrent pas dans son sac à main, elle invente des histoires sans cesse, faisant croire à des membres de l'équipe

et aux élèves que sa mère est hospitalisée avec un cancer généralisé alors qu'elle est en parfaite santé, elle perturbe beaucoup les cours, ne sait pas parler sans hurler, est toujours dans le « paraître », mais cependant, elle peut aussi être un élément moteur dans la classe, elle fait des réflexions très pertinentes, elle a une bonne culture générale, elle travaille très bien dans certaines matières et elle vient tous les jours.

Elle ne participe pas aux activités de la basilique car au bout de trois semaines, la guide a demandé son exclusion définitive des séances, tant histoire que jardinage, et elle reste dans le préfabriqué où je la fais travailler, parfois nous discutons aussi car sous ses aspects de « grande gueule », j'ai bien compris qu'elle manque complètement de confiance en elle, qu'elle ne s'aime pas et a aussi l'impression que personne ne l'aime. Sa mère est prête à l'emmener voir son médecin traitant pour aller ensuite consulter un psychologue, mais Samia refusera finalement d'aller au rendez-vous.

Face à ce groupe, j'essaie d'organiser un rendez-vous avec CASADO, la maison des adolescents de Saint-Denis où j'ai réussi à envoyer un élève de la session précédente. Le rendez-vous sera annulé, reporté et finalement n'aura pas lieu en raison d'un mauvais concours de circonstances (portables en panne).

Nous affronterons les traditionnels problèmes de bagarres, de menaces, de chantage au sein du groupe que nous réussirons à régler en punissant ou en sanctionnant, exclusions temporaires à l'interne, et parfois à l'externe pour marquer une gradation et aussi en fonction des effectifs disponibles. Nous finissons par le temps fort dans le jardin de la basilique qui se déroule très agréablement.

Il avait été convenu lors des premières semaines avec Elodie et sa mère qu'il serait préférable de la changer d'établissement. Mais, trois semaines avant la fin de la session, Elodie fait volte face et m'annonce qu'elle ira soit au collège Pierre de Geyter, soit dans son ancien collège. Il est exclu de l'accueillir à de Geyter, le principal ayant fixé comme règle qu'il n'accepterait aucun élève de l'atelier relais dans son établissement. Nous proposons alors qu'il y ait une réunion dans son collège le lundi matin avec Elodie, sa mère, l'enseignante référente, le professeur principal de sa classe, la CPE et l'adjointe pour voir comment réintégrer Elodie du mieux possible en mettant en place un PPRE, nous en avons déjà discuté avec l'adjointe. Il ne reste qu'une à deux semaines avant les vacances d'été.

Le lundi matin à 9h, la mère nous annonce qu'Elodie n'est pas rentrée à la maison depuis samedi. La CPE l'a vue à la grille du collège à 8h et lui a rappelé que le rendez-vous était à 9h. La mère nous explique qu'Elodie lui a dit le samedi vers 20h qu'elle allait chez une copine. Elle lui a ensuite envoyé un texto pour lui dire qu'elle restait dormir là-bas. La famille devant aller à une communion le dimanche, Elodie a envoyé un nouveau texto annonçant qu'elle était fatiguée et qu'elle ne viendrait pas. Un des frères, resté à la maison, l'a vue revenir dans l'après-midi, prendre des affaires et repartir. Le dimanche soir, la mère a appelé les parents de la copine qui lui ont dit qu'ils n'avaient pas vu Elodie du week-end. L'adjointe remarque que c'est un peu irresponsable de laisser sa fille de 13 ans dans la nature et, là, la mère se déchaîne, nous insulte, nous dit que si l'éducatrice s'en mêle, elle reniera sa fille comme elle l'a déjà fait pour le fils de son mari qu'elle a élevé depuis qu'il a un an, ajoute que ses deux fils sont déscolarisés et que nous n'avons qu'à tous les prendre en charge pour qu'elle puisse travailler tranquillement et partir en vacances. J'essaie de la calmer, rien n'y fait et elle part en claquant la porte.

Je fais un nouveau signalement à la CRIP (Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes) à la demande de l'adjointe et en l'absence de notre Assistante Sociale en congé de maternité. J'appelle l'éducatrice pour la tenir informée de la situation et lui faire part de nos inquiétudes.

L'éducatrice me rappelle le 5 juillet pour me dire qu'Elodie est toujours en fugue, que sa mère a changé toutes les serrures pour l'empêcher de rentrer à la maison et qu'elle transmet son rapport au juge en demandant le placement d'Elodie.

Conclusion

Le but que nous nous étions fixés a donc été atteint et cette année a été extrêmement positive et enrichissante. Elle m'a motivée pour poursuivre et ce, pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, la quasi totalité de l'équipe souhaite continuer l'année prochaine, à l'exception de l'enseignante d'anglais qui a eu sa mutation et de l'assistant d'éducation qui s'en va. Ensuite, je suis convaincue, même si les faits ne semblent pas corroborer mes dires, qu'Elodie et Samia ont compris quelque part qu'il y avait des adultes cohérents entre eux, qui croyaient en elles et leur faisaient confiance. L'équipe a généralement su garder face à tous leurs débordements, hurlements et crises diverses et variées, son calme, sa distance, son professionnalisme et sa gentillesse, sans jamais les rabaisser ou les dévaloriser. Je pense que si je n'avais pas fait ce DU, nous aurions certainement exclu 4 à 5 élèves cette année sur 21 en baissant les bras face à des cas comme Martin, Elodie ou Samia et en estimant qu'ils ne relevaient pas de notre structure.

Enfin, bien qu'il soit malheureusement impossible de revenir se nourrir au DU, nous avons ouvert de nouvelles perspectives de partenariat l'an prochain. Rendez-vous est déjà pris en septembre pour mettre en place un calendrier de présentation de CASADO à chaque groupe d'élèves pendant les deux premières semaines. De plus, j'ai fait en réunion de bilan la proposition d'organiser une supervision par un psychologue de cette structure une fois par mois pour l'équipe qui en a été d'accord.

En effet, si j'ai pu mieux expliquer à mes collègues cette année la souffrance de ces jeunes et leur hyper réactivité due au manque de confiance et d'estime de soi, leur errance comme dit Philippe Jeammet entre angoisse d'abandon et angoisse d'intrusion, je suis bien consciente de mes limites et le regard d'un professionnel me semble donc indispensable d'autant que nous aurons, je pense, de plus en plus souvent à accueillir ce profil d'élèves et que nous sommes les seules structures existantes aptes à les accueillir.

BIBLIOGRAPHIE

- BOIMARE, Serge. – L'enfant et la peur d'apprendre, Dunod 2004.
- BOIMARE, Serge. – Ces enfants empêchés de penser, Dunod, 2008.
- JEAMMET Philippe. – Réponses à 100 questions sur l'adolescence, Solar, 2002
- MARCELLI, Daniel. – Il est permis d'obéir, Albin Michel, 2009
- MEIRIEU, Philippe. – Le choix d'éduquer – Ethique et pédagogie, Paris, ESF éditeur, 1991
- MEIRIEU, Philippe. – Pédagogie : le devoir de résister, Paris, ESF éditeur, 2007
- MEIRIEU, Philippe. – L'école, mode d'emploi. Des « méthodes actives » à la pédagogie différenciée, Paris ESF éditeur, 1985
- PRAIRAT Eirick. – La sanction en éducation, PUF, 2004, 2^{ème} édition.
- OUVRAGE COLLECTIF sous la direction de Philippe Jeammet. – Adolescences – Repères pour les parents et les professionnels, La Découverte, 2004
-

Enquêtes et études :

- Le passage en atelier relais (septembre 2008) – Etude réalisée par le Centre Alain Savary – Institut National de Recherche Pédagogique et le Centre Académique Michel Delay (Académie de Lyon)
- Procédures disciplinaires et élèves exclus de l'institution scolaire : Quels rapports entre exclusion et déscolarisation ? (mai 2009) – Camille Masclet – Observatoire de la réussite scolaire – Saint-Denis

TABLE DES MATIERES

Introduction

I – Présentation du fonctionnement de l'atelier relais de Saint-Denis

- A) Elèves, intervenants et partenaires
 - a) Les élèves
 - b) L'équipe pédagogique
 - c) Les partenaires
- B) Fonctionnement et mise en place des règles propres à l'atelier relais
 - a) Accueil de l'élève
 - b) La vaisselle
 - c) Les retards et les devoirs
 - d) Les « petites bêtises »
 - e) Les violences
 - f) Les « crises »

II – Evolution et aménagements mis en place en 2009-2010 – Les cas de Martin, Basile, Elodie et Samia

- A) Mise en place des règles avec les élèves et l'équipe et affichage de panneaux dans la salle de classe
- B) Le cas de Martin
- C) Le cas de Basile
- D) Les cas d'Elodie et de Samia

Conclusion

Bibliographie